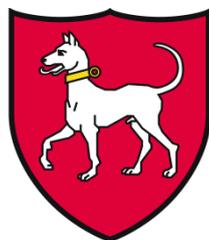


Commune de Chénens



Budgets 2023

—

Informations communales



N° 57 – Janvier 2023

Sommaire

Message de la Syndique	3
Ordre du jour de l'assemblée communale ordinaire.....	4
Messages du Conseil communal.....	8
Informations communales.....	12
Cartes journalières CFF.....	12
Repas à domicile	12
Salle de l'abri PC à louer.....	13
Informations publicitaires.....	13
Croix-Rouge fribourgeoise – puériculture et consultations parents-enfants 2023	13
Bibliothèque régionale d'Avry	13
Contacts utiles	14

Message de la Syndique

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Au nom du Conseil communal, je formule tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2023.

Pour le Conseil communal, l'année ne commence pas avec de bonnes nouvelles. En effet, je vous informe de trois démissions au sein de l'exécutif. Monsieur Benoît Menoud a donné sa démission avec effet au 31 décembre 2022, ainsi que Madame Ariane Macherel avec effet au 31 mars 2023. Tous deux pour des raisons personnelles. Moi-même, je démissionne également pour la fin mars 2023 pour raisons professionnelles. Au moment où je vous écris ces quelques mots, nous sommes en étroite collaboration avec Madame la Préfète pour la suite à donner quant à l'avenir de notre commune.

J'espère sincèrement que des personnes motivées se présenteront pour reprendre la succession et relever le défi de taille qui attend l'exécutif de la commune.

Le 15 décembre dernier, s'est déroulée l'assemblée communale ayant pour objets diverses demandes d'augmentation des coefficients d'impôts, augmentations qui ont été refusées à la majorité. L'assemblée s'est exprimée clairement sur un refus soit par le reproche de manque de transparence, soit par le fait que le moment n'est pas opportun de grever encore davantage le porte-monnaie des contribuables dans la situation de crise actuelle. Le Conseil communal en a bien pris acte. Toutefois, comme déjà annoncé lors des précédentes assemblées, une augmentation des coefficients d'impôts sera vraisemblablement inévitable dans un avenir proche pour le bon fonctionnement et la pérennité de notre commune.

La bonne nouvelle, c'est l'engagement de Madame Carole Pasquier en qualité d'administratrice des finances communales, au 1^{er} décembre 2022. Je lui souhaite la bienvenue. Par sa longue expérience dans les finances communales, Madame Pasquier sera apte à effectuer une analyse complète des comptes communaux afin d'y apporter toute la transparence nécessaire à une meilleure compréhension. Elle a directement su mettre en place les pièces manquantes pour le MCH 2 (modèle comptable harmonisé) et je tiens à la remercier spécialement pour toutes les heures qu'elle a passées durant les fêtes pour avancer dans cette tâche.

Nous avons également accueilli Madame Stéphanie Joye en qualité de secrétaire communale. Elle a pris ses fonctions aussi au 1^{er} décembre 2022, tout en ayant déjà travaillé de septembre à novembre, à 20%. Je lui souhaite également la bienvenue.

Nos deux nouvelles collaboratrices travaillent d'arrache-pied pour maintenir le bon fonctionnement de notre administration et rattraper le retard pris durant les derniers mois de 2022. Mais je demeure confiante. L'administration est entre de bonnes mains et elles sauront relever les futurs défis qui se présenteront à notre commune.

« Les défis rendent la vie intéressante ; les surmonter lui donnent un sens ». Joshua. J. Marine

Mon mandat prenant fin le 31 mars prochain, je mettrai tout en œuvre d'ici cette date pour le bon fonctionnement de notre commune. Je tiens ici à relever que j'ai eu énormément de plaisir dans mes fonctions mais il est temps pour moi de prendre un autre chemin.

Je remercie chaleureusement tous mes collègues du Conseil communal qui m'ont accompagnée durant ces 11 dernières années. Leur collaboration et soutien m'ont été précieux.

Carmen Landolt Läubli

Ordre du jour de l'assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Chénens sont convoqués en assemblée communale ordinaire, le

jeudi 26 janvier 2023, à 20h00,
à la grande salle de l'Auberge du Chêne.

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du jeudi 15 décembre 2022.
Le procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au bureau communal dans les 10 jours précédant l'assemblée communale ou sur le site internet www.chenens.ch.
2. Budgets 2023 :
 - 2.1. Présentation générale du budget du compte de résultats
 - 2.2. Présentation du budget du compte des investissements
 - 2.3. Rapport de la Commission financière
 - 2.4. Vote final du budget du compte de résultats
3. Divers

Sont invités à l'assemblée communale tous les citoyennes et citoyens actifs qui ont leur domicile sur le territoire de la commune de Chénens.

Selon la Loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), Art. 2a, al. 1

Ont le droit de voter et d'élire en matière communale, s'ils sont âgés de 18 ans révolus :

- a) Les Suisses et Suissesses domiciliés dans la commune ;
- b) Les étrangers et étrangères domiciliés dans la commune qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins 5 ans et au bénéfice d'une autorisation d'établissement (permis C).

Tous les documents relatifs à l'assemblée communale peuvent être consultés au bureau communal dans les 10 jours précédant l'assemblée communale, ou sur le site internet www.chenens.ch, rubrique « Actualités ».

Complément d'informations au sujet des budgets 2023

Les budgets détaillés des comptes de résultats et des investissements sont disponibles au bureau communal dans les 10 jours précédant l'assemblée communale ou sur le site internet www.chenens.ch, rubrique « actualités ».

Compte	Désignation	Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	431,259.35	69,400.00	404,935.00	90,700.00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	98,641.60	38,100.95	280,464.70	238,267.00
2	FORMATION	1,102,679.50	26,814.25	1,031,061.10	
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	52,993.00		53,092.00	
4	SANTÉ	343,059.85	4,000.00	331,816.20	4,000.00
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	477,345.40	2,200.00	510,512.45	8,500.00
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	215,851.75	30,571.65	182,985.00	22,000.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	617,205.49	552,430.35	552,199.45	498,200.00
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	7,195.00	8,730.00	8,495.00	
9	FINANCES ET IMPÔTS	56,320.00	2,484,737.41	64,000.00	2,455,639.10
TOTALISATION		3,402,550.94	3,216,984.61	3,419,560.90	3,317,306.10
Résultat			185,566.33		102,254.80

Budget du compte de résultats

Ci-après, quelques explications y relatives, classées par chapitre de compte.

0 Administration générale charges : CHF 431'259.35 revenus : CHF 69'400.00

Secrétaire communale et Administratrice des finances : à 100 % jusqu'au 31 juillet 2023, dès août 2023 à 80 %.

Secrétaire adjointe : à 40 % dès août 2023.

Pour raisons techniques, les téléphones à l'administration communale et dans les salles de classes doivent être changés à la fin de l'année 2023 pour un montant de CHF 2'500.00.

L'augmentation dans les frais informatiques sont dus au changement de l'hébergement, l'adaptation des modules à la suite des modifications de loi (mariage pour tous et MCH 2) et l'achat d'un logiciel pour les salaires qui est indispensable pour un travail efficace.

1 Ordre et sécurité publique charges : CHF 98'641.60 revenus : CHF 38'100.95

Le corps des sapeurs-pompiers est intégré au Réseau Santé Sarine (RSS) depuis le 1^{er} janvier 2023. Seules les taxes seront encaissées par la commune et reversées au RSS.

2 Formation charges : CHF 1'200'679.50 revenus : CHF 26'814.25

Dans ce chapitre, env. 70 % du montant des charges sont des charges liées cantonales, comme le personnel enseignant de l'école primaire, les écoles secondaires et spécialisées.

Des travaux d'entretien pour le bâtiment scolaire de Chénens sont nécessaires sur la façade ouest. Le grillage autour de l'école doit également être réparé pour la sécurité des enfants.

3 Culture, Sport, Loisirs charges : CHF 52'993.00 revenus : CHF 0.00

La convention avec le FC Autigny – Chénens a été résiliée. Les frais pour l'entretien du terrain doivent faire l'objet d'une discussion.

Le remplacement des tables et bancs notamment au terrain de foot et à « la Goletta » est prévu.

4 Santé charges : CHF 343'059.95 revenus : CHF 4'000.00

Les chiffres portés au budget ont été communiqués par les instances cantonales et régionales. L'augmentation constante est, par contre, très légère.

5 Prévoyance sociale charges : CHF 477'345.40 revenus : CHF 2'200.00

Les charges les plus importantes dans ce chapitre sont la participation aux dépenses des institutions spécialisées, les subsides aux crèches et la participation à l'aide sociale régionale ARCOS.

Pour l'année 2023, aucun déficit n'est prévu en raison de la bonne fréquentation. Ce service devrait s'autofinancer.

6 Trafic et télécommunication charges : CHF 215'851.75 revenus : CHF 30'571.65

L'augmentation dans ce chapitre, qui contient principalement les routes communales, est due aux amortissements calculés selon MCH2.

Pour l'éclairage public, une augmentation du tarif de 20 % a été prise en compte.

7 Protection de l'environnement charges : CHF 617'205.40 revenus : CHF 552'430.35

Approvisionnement de l'eau : le taux de couverture est de 100 %. L'attribution à la réserve se monte à CHF 14'416.05.

Traitement des eaux usées : le taux de couverture est de 100%. L'attribution à la réserve se monte à CHF 24'012.23.

Une augmentation de 20 % pour l'électricité en raison des nouveaux tarifs annoncés a été prise en compte pour ces deux postes.

Déchetterie : Le taux de couverture des charges de la déchetterie se monte à 76,57 % malgré la hausse des taxes.

8 Economie publique charges : CHF 7'195.00 revenus : CHF 8'730.00

Le montant des CHF 6'600.00 est prévu pour l'entretien des routes forestières.

9 Finance et impôt charges : CHF 56'320.00 revenus : CHF 2'484'737.41

Impôt sur les personnes physiques :

- Impôt sur le revenu : CHF 1'655'000.00
- Impôt sur la fortune : CHF 90'000.00
- Impôt à la source : CHF 50'000.00

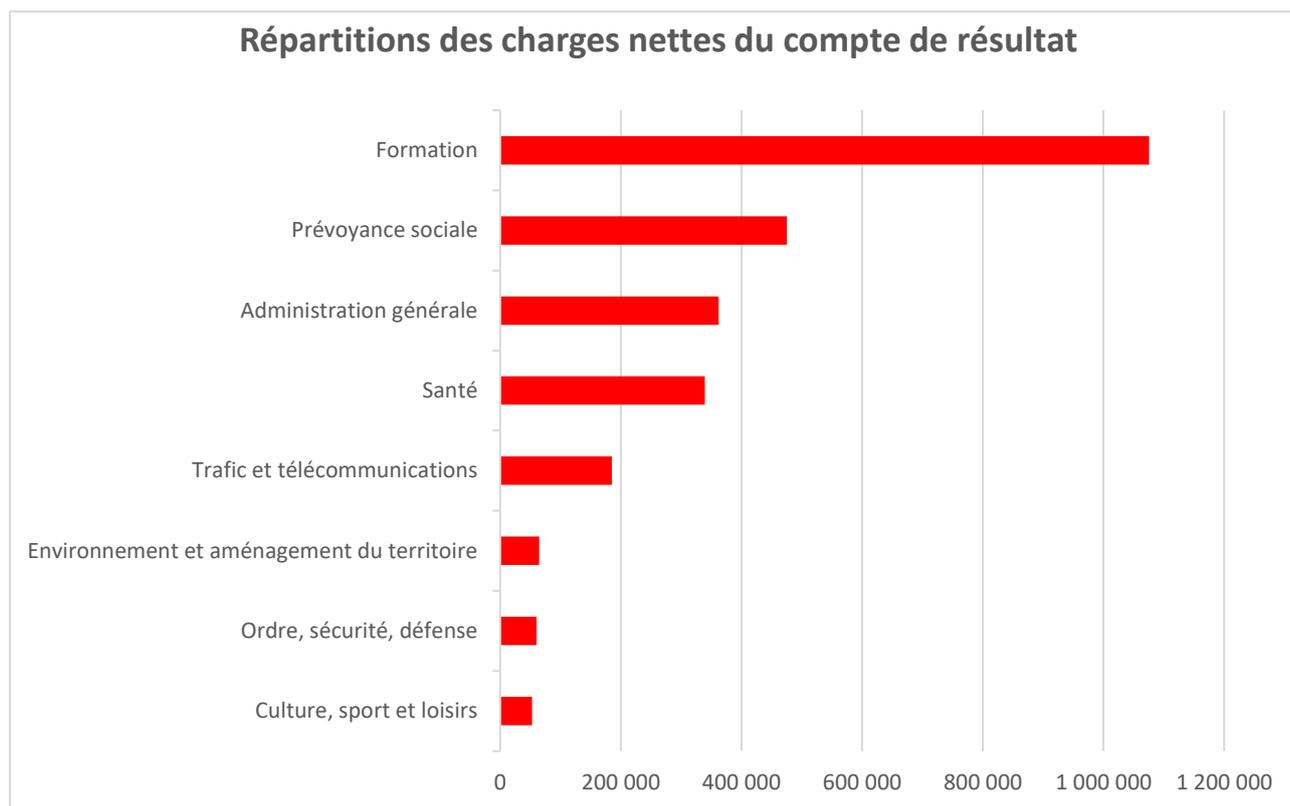
Impôt sur les personnes morales :

- Impôt sur le bénéfice : CHF 39'500.00
- Impôt sur le capital : CHF 2'000.00

Une petite compensation du canton d'un montant de CHF 14'102.00 sera versée à la Commune.

Péréquation financière :

Le montant versé pour 2023 s'élève à CHF 270'356.00.



Budget du compte des investissements

Au vu de la situation financière de la commune et du refus de l'assemblée communale du 15 décembre 2022 d'augmenter les impôts, le Conseil Communal renonce à tout nouveau crédit d'investissement pour l'instant. Le budget des investissements ne comportant que des parts de crédits déjà approuvés, il ne sera pas soumis au vote, mais communiqué pour information.



Carmen Landolt Läubli, Syndique

Dicastères :

- Administration générale
- Ecoles – Accueil extrascolaire
- Affaires sociales
- Petite enfance
- Bibliothèque régionale

Administration générale

Notre administration est, comme précédemment annoncé, gérée par Mesdames Stéphanie Joye et Carole Pasquier qui occupent toutes les deux des postes à 100 %.

Avec l'introduction des factures à QR-Code, obligatoire en 2022, notre système informatique a dû être adapté et une externalisation de l'hébergement a été inévitable. Ces changements ont engendré des coûts supplémentaires. Pour l'année 2023, il y aura encore des adaptations à faire pour améliorer le système informatique et par conséquent pour favoriser une efficacité adéquate de l'administration communale.

Ecole- Accueil extrascolaire

Nous nous réjouissons d'avoir toujours un nombre d'élèves de Chénens suffisant nous permettant ainsi de maintenir le Cercle scolaire Autigny-Chénens. Cet effectif permet à l'Accueil Extra-Scolaire (AES) de fonctionner à satisfaction au vu des inscriptions plus nombreuses. L'AES devrait s'autofinancer pour la première fois en 2023.

Au niveau des transports scolaires, un changement de chauffeuse a eu lieu. Madame Béatrice Oberson a donné son congé pour fin 2022. Nous la remercions pour son engagement durant ces dernières années et lui souhaitons plein succès pour son nouveau défi. Pour son remplacement, nous souhaitons la bienvenue à Madame Corinne Chardonnens qui prendra ses fonctions au début d'avril 2023.

Pour l'aide aux devoirs, nous avons engagé Monsieur Luca Stritt. Il travaillera avec Madame Christine Baeriswyl, fidèle au poste depuis plusieurs années déjà. Merci à eux pour leur engagement auprès des enfants bénéficiaires.



Ariane Macherel, Vice-Syndique

Dicastères :

- Constructions
- Aménagement du territoire
- PAL

Constructions

Le service des constructions a également subi un changement de personnel. Madame Chantal Bosson a quitté son poste à fin décembre 2022. Ce poste est repris par la secrétaire communale qui est actuellement en train de se former dans ce vaste domaine.

D'autre part, en matière d'énergie, les différents programmes de subventions mis en place par le canton depuis le 1^{er} janvier 2020 encourageant la mise en œuvre de solutions efficaces.

Depuis quelques mois, de nombreuses mises à l'enquête relatives au changement de systèmes de chauffage ont été enregistrées dans notre commune.

D'autre part, le nombre d'annonces d'installations de panneaux solaires ne fait que croître, ce qui est réjouissant !

Dès lors, nous encourageons vivement les propriétaires à consulter le site du canton afin d'avoir des précisions à ce sujet : <https://www.fr.ch/deef/sde/programmes-de-subventions-en-matiere-denergie>



Claude Defferrard, Conseiller communal

Dicastères :

- Routes communales et voirie
- Bâtiments communaux
- Protection civile
- Nature et environnement
- Terres communales

Economie d'énergie des bâtiments communaux

Au vu de la situation actuelle de pénurie d'électricité, le Conseil communal vous informe qu'il a pris les mesures suivantes :

1. Réduction du chauffage à 20 degrés dans l'école et l'administration.
2. Coupure de l'eau chaude dans les WC, les salles de classe et l'administration.
3. Sensibilisation des enseignants et des élèves à éteindre les lumières en sortant et les photocopieurs en partant.
4. Coupure des détecteurs en dehors des heures de la déchetterie.
5. Pour la saison de foot 2023, lors des entraînements, seuls 2 projecteurs seront allumés aux terrains de foot au lieu des 4 habituels.
6. Interdiction de brancher les radiateurs électriques lors de la location de la salle de l'abri PC non chauffée.



Christian Demole, Conseiller communal

Dicastères :

- Eau potable
- Epuration
- Déchetterie

Réseau d'eau potable, assainissement du captage des Prés

En 2018, un programme d'assainissement des éléments principaux du réseau d'eau potable a été lancé. La priorité avait été donnée au réservoir des Gottes dont l'assainissement s'est terminé au début 2020.

Un crédit a été voté en 2019 concernant la mise en conformité du deuxième objet, soit, les captages et la station de pompage des Prés.

Dans le cadre de l'établissement de la soumission pour les travaux de génie civil & terrassements, et avant la mise à l'enquête publique, une vérification de l'état des drains captant a été faite. Le contrôle par caméra réalisé a démontré une incohérence avec les zones de protection des sources approuvées par l'Etat de Fribourg en 1992. Par conséquent, le projet initial de rénovation a été bloqué et une séance de coordination a été organisée avec les services cantonaux concernés, pour trouver une solution acceptable afin de ne pas devoir mettre hors service cet objet important pour l'approvisionnement en eau de la commune.

Le nouveau projet devra donc tenir compte des décisions prises en collaboration avec les services cantonaux, soit :

- Le drain passant sous la route cantonale devra être mis hors service.
- Un projet de reconstruction des drains en aval de la route cantonale devra être établi et soumis au Service de l'Environnement pour approbation.

Par la suite, le projet de rénovation des captages et de la station de pompage pourra faire l'objet d'une demande de permis de construire. La nouvelle zone de protection des eau (S1) devrait faire l'objet de nouvelles approbation et mise à l'enquête publique.

Afin de mener à bien ce "nouveau" projet, un crédit supplémentaire devra être demandé à l'assemblée communale.

Epuration, chantier de la route des Molleyres

En début d'année 2022, le chantier des Molleyres a débuté. Près de 600 m de canalisations d'évacuation d'eau ainsi qu'une nouvelle canalisation d'adduction d'eau ont été posées et un forage sous la route cantonale a été réalisé. Malgré une conduite de gaz non répertoriée sur le tracé, deux semaines de Covid et quelques imprévus, le chantier a pu être mené à son terme, comme planifié.

Une fois terminé, un affaissement sur une partie de la route est apparu. Après investigation, il s'est avéré que lors de fortes pluies, une chambre Swisscom déversait son trop-plein sous la route ce qui provoqua une "érosion" au dit endroit. Les modifications ont donc été effectuées sans frais pour la commune.

Chénens a fêté un nonagénaire en 2022 !

Madame Carmen Landolt Läubli, au nom du Conseil communal, a eu le plaisir de rendre visite à Monsieur René Macherel pour lui apporter les meilleurs vœux du Conseil communal. Autour d'un café très convivial, Monsieur René Macherel lui a réservé un accueil chaleureux en lui racontant notamment des bons souvenirs de sa vie.

Le Conseil communal lui souhaite encore une bonne santé et des heures de bonheur en chantant auprès de ses amis !

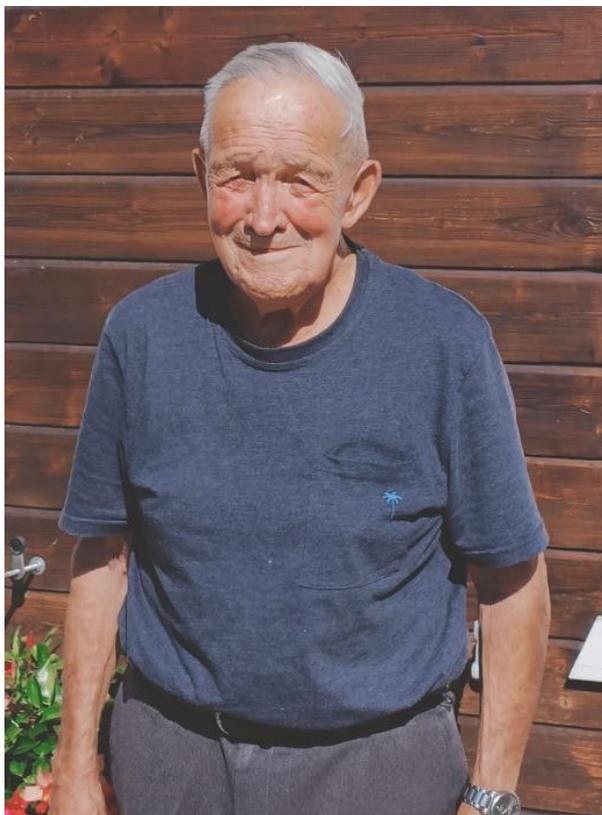
Récit de sa vie écrit par sa fille Nicole

René Macherel est né le 18 août 1932 à Chénens dans une famille paysanne. Trois de ses six frères et sœurs sont encore en vie. Il a repris le domaine familial et a vécu toute sa vie à Chénens.

Avec son épouse Marie-Jeanne, malheureusement décédée en 2011, il a eu quatre enfants et six petits-enfants. Depuis qu'il s'est retrouvé seul dans sa maison, René s'est occupé lui-même de son ménage, de sa cuisine et de son jardin. Même s'il a dû diminuer un peu ses activités depuis une année à cause d'un problème de santé, il n'a pas baissé les bras. En plus du soin de ses fleurs, il trouve toujours de petites occupations autour de la maison. Il aime aller marcher et rencontrer ses amis. Il est toujours reconnaissant de l'aide que ses enfants lui apportent en cas de besoin.

Titulaire de la médaille « Bene Merenti », René a chanté durant plus de 60 ans avec le Chœur-Mixte paroissial, qu'il a encore rejoint pour certaines occasions. Depuis quelques années, il participe avec joie à l'animation du chant au home de Cottens.

Il a eu un énorme plaisir à fêter ses 90 ans entourés de toute sa famille.



Informations communales

Cartes journalières CFF

Le prix des cartes journalières est fixé comme suit :

- Tarif commune : CHF 41.–
- Tarif hors commune : CHF 47.–

Nous rappelons que la commune de Chénens tient à disposition 2 cartes journalières.

Les enfants de 6 à 16 ans, pour autant qu'ils soient accompagnés de l'un ou l'autre des parents, voyagent gratuitement. Une légitimation de famille (disponible auprès des CFF) doit simplement être présentée au contrôle. Les personnes désireuses de voyager en 1^{ère} classe peuvent obtenir au guichet de la gare un sur-classement général.

Les déplacements sur le réseau suisse desservi par les CFF et la plupart des chemins de fer privés, des cars postaux, des sociétés de navigation et des entreprises de tram et de bus sont compris dans l'abonnement.

Pour disposer de ces cartes journalières, il vous suffit de consulter les disponibilités en ligne via le lien notre site internet www.chenens.ch, page d'accueil Cartes CFF et de les commander auprès de l'administration communale. Ces abonnements ne seront ni repris ni remboursés.



Repas à domicile

La commune de Chénens propose un service de repas à domicile, s'adressant à toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas, pour une courte ou longue période.

Ce service a été mis en place grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Les repas, préparés par les cuisiniers de la Résidence St-Martin, sont facturés CHF 15.– et livrés selon un planning établi du lundi au vendredi vers 11h30.

Pour tout renseignement ou réservation, il vous suffit de téléphoner au secrétariat communal.

URGENT AVIS DE RECHERCHE

« Livreurs / Livreuses »

Pour pouvoir maintenir ce service à la population, nous cherchons encore des bénévoles. Les trajets en voiture privée sont rémunérés.

Si vous avez un petit peu de temps à consacrer pour une bonne cause, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles des repas à domicile ! C'est une activité gratifiante, qui sera à n'en pas douter, très appréciée de nos bénéficiaires.

Pour plus d'informations, Madame Carmen Landolt Läubli, Syndique, atteignable au 079 463 49 16, se tient à votre entière disposition.

Horaire de travail : dès 11h00 jusqu'à la fin de la distribution des repas.

Merci d'avance pour votre soutien !

Salle de l'abri PC à louer

Nous vous rappelons qu'il est possible de louer l'abri PC pour vos fêtes de famille, réunions entre amis, etc. La salle de 105 m² se situe en dessous de l'école. Elle dispose de tables et de chaises pour 60 personnes. La cuisine est équipée d'un lave-vaisselle ainsi que d'une machine à café Nespresso. La vaisselle, les couverts ainsi que les ustensiles de cuisine sont mis à disposition.

Le prix de location pour cette salle est de CHF 100.- pour les habitants de Chénens et CHF 150.- pour les non-résidents. Pour réserver cette salle ou pour des informations complémentaires, merci de bien vouloir prendre contact avec l'administration communale.

Informations publicitaires

Croix-Rouge fribourgeoise – puériculture et consultations parents-enfants 2023

La Croix-Rouge fribourgeoise consulte le **3^{ème} mercredi du mois, l'après-midi, à Autigny** (aussi pour les habitants de Chénens), à la petite salle annexe à la halle polyvalente.

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous au 026 347 38 83.

Lieu	Adresse	Dates et fréquences		
Autigny	Halle polyvalente Rte de Chénens 12 Salle annexe	Le 3 ^{ème} mercredi du mois, l'après-midi :		
		18 janvier	15 février	15 mars
		19 avril	17 mai	21 juin
		19 juillet	16 août	20 septembre
		18 octobre	15 novembre	20 décembre

Le calendrier des consultations 2023, pour Sarine-Campagne peut être téléchargé sur le site : <https://chenens.ch/sante-social/puericulture>. Plus d'informations sur le site : <https://croix-rouge-fr.ch/fr/prestations/services-aux-familles/puericulture-conseils-aux-parents/>.

Bibliothèque régionale d'Avry

Bibliothèque régionale d'Avry

Horaires
Mardi 15h-18h
Mercredi 15h-19h30
Jeudi 15h-18h
Vendredi 15h-18h
Samedi 9h-12h

8 documents pour un prêt de 1 mois

Prix
Jusqu'à 16 ans : gratuit
Apprentis/étudiants : 15.-
Adultes : 30.-

plus de 23'000 documents

Animations
gratuites
Né pour lire
Heures du conte
Ateliers philo
ExplorActifs
...

Plus d'infos sur
bra.avry.ch

BRA
Bibliothèque régionale d'Avry
CO Sarine-Ouest
Route de Matran 24
1754 Avry-sur-Matran
biblioavry@bluewin.ch
026 470 21 42

Contacts utiles

Personnel communal

Madame Stéphanie Joye Secrétaire communale Mail : secretariat@chenens.ch	Commune de Chénens Chemin de l'Ecole 8 1744 Chénens Tél. : 026 477 22 01 Site : www.chenens.ch <u>Heures d'ouverture :</u> Lundi 13h00 - 18h00 Mercredi 07h00 - 11h00 Jeudi 13h00 - 17h00
Secrétaire des constructions Mail : constructions@chenens.ch	
Madame Carole Pasquier Administratrice des finances Mail : compta@chenens.ch	
Monsieur Claude Magnin Employé communal – voirie Mail : claudemagnin@bluewin.ch Tél. : 079 705 80 08	
Monsieur Joseph Marro Surveillant déchetterie Tél. : 079 690 00 38	
Madame Zélia Moreira Concierge du bâtiment communal et scolaire	

Conseil communal

Madame Carmen Landolt Läubli Syndique Tél. : 079 463 49 16 Mail : carmen.landoltlaubli@chenens.ch	
Madame Ariane Macherel Vice-Syndique Tél. : 076 507 86 81 Mail : ariane.macherel@chenens.ch	
Monsieur Claude Defferrard Conseiller communal Tél. : 079 627 31 81 Mail : claudedefferrard@chenens.ch	
Monsieur Christian Demole Conseiller communal Tél. : 079 357 60 03 Mail : christian.demole@chenens.ch	

Déchetterie

Joseph Marro Tél. : 079 690 00 38	<u>Heures d'ouverture :</u> Mercredi : 17h30 – 19h00 Samedi : 09h00 – 11h30
---	---

Agence postale

Landi Chénens Société coopérative Route de la Gare 79 1744 Chénens Tél. : 026 477 90 00	<u>Heures d'ouverture</u> : Lundi – vendredi : 08h00 – 12h00 13h30 – 18h00 Samedi : 08h00 – 16h00
---	--

Bibliothèque et ludothèque

Bibliothèque régionale d'Avry Route de Matran 24 1754 Avry-sur-Matran Tél. : 026 470 21 42 Mail : biblioavry@bluewin.ch www.bra.avry.ch	<u>Heures d'ouverture</u> : Mardi – Jeudi – Vendredi : 15h00 – 18h00 Mercredi : 15h00 – 19h30 Samedi : 09h00 – 12h00
Ludothèque Schtroumpf Neyruz et environs Route d'Onnens 5 1740 Neyruz Tél. : 079 488 10 76 Mail : ludo.neyruz@bluewin.ch	<u>Heures d'ouverture</u> : Mercredi : 15h00 – 17h00 Samedi : 09h00 – 11h00

N° d'urgence

Feu 118 Commandant Maïc Werner 1742 Autigny	Tél. : 079 711 65 18
Police 117 Poste de gendarmerie Route de Corserey 14, 1746 Prez-vers-Noréaz	Tél. : 026 305 87 55

Paroisse

Paroisse catholique Autigny-Chénens Unité pastorale de Notre-Dame de la Brillaz Secrétariat inter-paroissial, CP 74, 1753 Matran	Tél. : 026 401 00 90 Mail : info@upndlabrillaz.ch
Conseil de Paroisse Autigny-Chénens Monsieur Michel Pasquier, Président Secrétariat : Impasse du Félon 3, 1742 Autigny	Tél. : 026 477 04 03 Mail : paroisse.autigny@bluewin.ch

Sociétés locales et divers

Fanfare paroissiale La Mauritia Autigny-Chénens Monsieur Romain Berset, Président Route d'Estavayer-le-Gibloux 21, 1742 Autigny	Tél. : 079 350 93 48 Mail : rberet92@gmail.com
Chœur mixte paroissial Autigny-Chénens Madame Véronique Savary, Présidente Chemin du Cossey 6, 1742 Autigny	Tél. : 079 304 04 87 Mail : veronique.savary@bluewin.ch
Football Club Chénens-Autigny Monsieur Jean-Marc Donzallaz, Président Rte. de Chénens 10, 1742 Autigny	Tél. : 079 516 41 60 Mail : fccachenens@gmail.com
Réservation buvette à Autigny	Tél. : 078 824 08 71 Mail : buvettefcca@gmail.com

Amicale des sapeurs-pompiers Chénens Monsieur Freddy Defferrard, Président Route d'Autigny 41, 1744 Chénens	Tél. : 079 470 44 44 Mail : freddy.d@hispeed.ch
Société de gym « Le Looping » Autigny Madame Nicole Marro, Présidente En Treysales 14, 1745 Lentigny	Site : www.lelooping.ch
Ski-Club Tooschuss Monsieur Thierry Clerc, Président Chemin des Carroux 39, 1744 Chénens	Tél. : 076 577 43 94 Mail : thclerc67@gmail.com Site : www.tooschuss.ch
Union des sociétés locales Autigny Monsieur Laurent Brugger, Président Route des Champs Montants 17, 1742 Autigny	Tél. : 079 875 38 27 Mail : usladm@hotmail.com
Société de Jeunesse Monsieur Nicolas Dafflon Rte de la Crétausa 40 1742 Autigny	Tél. : 079 739 33 36 Mail : niicolas@hotmail.ch
Préposé local à l'agriculture Monsieur Olivier Defferrard Route d'Autigny 40, 1744 Chénens	Tél. : 079 436 67 57
Ramoneur Monsieur Eric Baechler 1747 Corserey	Tél. : 079 447 21 91